



Rapport de la mairesse sur la situation financière – Séance du 10 juin 2024

Conformément aux dispositions et obligations de la loi 122 relativement à la transparence et à l'information à transmettre aux citoyens, nous vous présentons le rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité de Nominingue. Ce rapport vise à améliorer la transparence sur les décisions prises par le conseil municipal et surtout, à privilégier la reddition de compte aux citoyens plutôt qu'au gouvernement provincial, afin que tous puissent être en mesure de suivre la santé économique de notre Municipalité. En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, la mairesse doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier annuel préparé par l'auditeur externe et présenté au conseil municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

Faits saillants du rapport financier 2023

Le rapport financier annuel de la municipalité de Nominingue a été présenté par notre auditeur, la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. et déposé lors de la séance du conseil tenue le 13 mai 2024. Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 indique un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 835 086 \$ pour l'administration municipale, soit 11 % d'un budget de 7,544 M\$. Au 31 décembre 2023, le surplus accumulé non affecté atteint donc 1,594 M\$, ce qui représente 0,2181 \$ par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU), légèrement à la baisse comparativement à 0,2598 \$ par 100 \$ de RFU en 2022.

Rapport financier consolidé 2023

Les états financiers audités par la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. sont consolidés, c'est-à-dire qu'ils incluent les organismes contrôlés de la Municipalité (Complexe environnemental de la Rouge et Régie de collecte environnementale de la Rouge).

Revenus de fonctionnement	Affectations	Charges de fonctionnement	Excédent de fonctionnement
7 872 858 \$	1 330 057 \$	8 339 180 \$	863 735 \$

Les résultats attribuables à l'administration municipale seulement vont comme suit :

Revenus de fonctionnement	Affectations	Charges de fonctionnement	Excédent de fonctionnement
7 694 187 \$	1 414 453 \$	8 273 554 \$	835 086 \$

Cet excédent budgétaire peut principalement être expliqué comme suit :

L'écart de 150 k\$ dans les revenus s'explique essentiellement par des revenus d'intérêts sur arriérés de taxes qui ont pu être recouvrés, de même que par des revenus provenant des lotissements.

Au chapitre des dépenses, le manque de personnel et le travail d'optimisation du Service de l'urbanisme et environnement a engendré des économies de près de 200 k\$ relativement aux salaires, à l'amélioration des processus et à certains projets qui ont été reportés. Des économies de l'ordre de 47,9 k\$ ont également pu être réalisées par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, en lien notamment avec le service d'impartition du camp de jour.

Également, plusieurs autres projets ont pu être réalisés grâce à différentes affectations. Nous y reviendrons ultérieurement dans ce rapport.

Utilisation de l'excédent de fonctionnement

Une saine gestion financière exige prudence et optimisation des ressources et cela implique que la Municipalité doive prévoir des réserves suffisantes pour faire face aux situations imprévues et exceptionnelles telles que les dépenses potentielles engendrées par la crue printanière et les changements climatiques, principal responsable des catastrophes naturelles à travers le monde. L'excédent de fonctionnement de la Municipalité lui permet donc de se donner les marges de manœuvre nécessaires à la résolution des situations fortuites, tout en maintenant son niveau de services aux citoyens en limitant l'incidence sur leur fardeau fiscal. Également, l'excédent de fonctionnement sert à couvrir certaines dépenses non récurrentes qui peuvent survenir au fil des ans et contribuer, par exemple, à la protection de l'environnement, à l'essor économique de la Municipalité ou au maintien du taux de la taxe foncière, comme ce fût le cas encore une fois en 2024 : un montant de 50 k\$ provenant du surplus accumulé a déjà été affecté à même le budget de fonctionnement afin de limiter l'augmentation du taux de la taxe foncière 2024.

Contrôle des dépenses et richesse foncière uniformisée

Selon le profil financier publié en novembre 2023 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le ratio des charges nettes par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU) s'établissait à 1,54 \$ au 31 décembre 2022, comparativement à 1,84 \$ pour l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle (soit 16,3 % inférieur à la moyenne) et à 1,44 \$ pour l'ensemble des municipalités de 2 000 à 9 999 habitants (soit 6,9 % supérieur à la moyenne). Malgré une légère augmentation du ratio par rapport à 2021 (4,8 %), un contrôle rigoureux des dépenses et l'affectation de surplus accumulé lors de l'établissement du budget 2022 ont permis à l'administration municipale de s'acquitter de façon optimale de ses obligations financières sans pour autant accroître le fardeau de la dette ou le fardeau fiscal de ses citoyens outre mesure.

L'augmentation des valeurs sur le marché immobilier des dernières années, de même que les nouvelles constructions et les investissements en rénovations sur le territoire ont contribué à l'augmentation de la RFU à Nominique, laquelle s'établit en 2023 à 730,8 M\$, soit une hausse de 40,5 % par rapport à 2022. Ces dix dernières années, la RFU a augmenté de 278,3 M\$, soit 61,5 %.

Endettement et valeur des actifs

La dette nette de la Municipalité de Nominique et de ses organismes contrôlés s'élève à 4,6 M\$, une augmentation de 557,7 k\$ comparativement à 2022. De surcroît, il importe de mentionner

qu'au 31 décembre 2023, la valeur consolidée des actifs financiers et non financiers est de 29,9 M\$. Ainsi, la valeur des actifs municipaux est 6,44 fois plus élevée que la dette. Concrètement, c'est l'équivalent d'une hypothèque de 38,8 k\$ pour une propriété qui en vaudrait 250 k\$.

Également, l'endettement total net par 100 \$ de RFU en 2022 a augmenté de 22,6% par rapport à 2021, ce qui signifie que la croissance de l'endettement fait peser un fardeau plus lourd sur l'économie locale. Cependant, ce ratio demeure en deçà des ratios comparables. En effet, l'endettement total net par 100 \$ de RFU était de 1,52 \$ au 31 décembre 2022, comparativement à 1,79 \$ pour l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle (soit 15,1 % inférieur à la moyenne) et à 1,78 \$ pour l'ensemble des municipalités de 2 000 à 9 999 habitants (soit 14,6 % inférieur à la moyenne).

L'endettement total net par unité d'évaluation est de 1 951 \$ en 2022, comparativement à 2 804 \$ pour l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle (soit 30,4 % inférieur à la moyenne) et à 4 317 \$ pour l'ensemble des municipalités de 2 000 à 9 999 habitants (soit 54,8 % inférieur à la moyenne).

Investissements et réalisations marquantes de 2023

En 2023, plusieurs projets ont pu être réalisés grâce à l'optimisation des dépenses, à l'obtention de diverses subventions gouvernementales et à l'utilisation de ses réserves particulières et de son fonds de roulement.

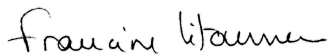
Parmi les projets majeurs qui ont pu se matérialiser en 2023, on compte notamment :

- la réfection de plusieurs sections de chemins : Montée Vachet, Merles, Dumas, Demers, St-Denis, St-Martin
- la construction de trottoirs sur la rue des Merles
- le remplacement des conduites d'aqueduc du quadrilatère Dumas, Demers, St-Denis & St-Martin
- la poursuite de la conversion des luminaires de rue au DEL
- la poursuite du plan d'action visant à améliorer la gestion des eaux pluviales de l'émissaire des Merisiers
- l'octroi d'un contrat pour analyser la faisabilité pour un dépôt d'abrasifs et un dépôt de neiges usées
- la construction d'un nouvel écocentre permanent
- la poursuite des démarches dans le dossier des égouts : viser une réduction de la consommation d'eau potable
- la poursuite du plan de protection de la source d'eau potable
- la création et l'adoption d'une politique environnementale
- l'installation d'une sonde hydrologique sur la rivière Saguay
- la poursuite des actions pour contrer le myriophylle à épis
- l'achat et la mise en service d'une station de lavage automatisée
- l'octroi d'un contrat de patrouille nautique
- la poursuite du plan d'entretien et mise aux normes des bâtiments municipaux et des infrastructures de loisirs, récréatives et sportives
- la construction d'un escalier au pont Noir
- la poursuite du projet de réfection de la dalle de la patinoire, notamment la construction d'un abri des joueurs
- la conversion de certains luminaires au DEL (terrains de tennis et basket-ball) au parc Grégoire-Charbonneau

- la réfection des terrains de tennis au parc Grégoire-Charbonneau
- la construction d'un belvédère au parc Le Renouveau Rosaire-Senécal
- le soutien à différents organismes, notamment le comité des Gares, le Festival classique des Hautes-Laurentides, la Maison des jeunes de la vallée de la Rouge, le Club de l'Âge d'or ainsi que les Gardiens du patrimoine archéologique
- la poursuite du soutien à l'Association Développement de Nomingue (ADN)
- la poursuite de la participation à la campagne d'attractivité territoriale L'Autre Laurentides
- la réparation de divers équipements
- l'acquisition d'un nouveau véhicule hybride pour le Service des travaux publics
- l'acquisition d'un nouveau camion dix roues pour effectuer le déneigement de la route 321 (signature d'une entente avec le ministère des transports et de la mobilité durable)
- la mise en place d'un système d'atténuation du radon à l'hôtel de ville
- la poursuite d'une gestion rigoureuse à l'interne des personnes endettées envers la Municipalité, notamment via la démarche de vente pour taxes
- le maintien de nos différents programmes d'aide et incitatifs financiers

À la lumière des résultats précédemment mentionnés, bien qu'ils témoignent de la rigueur et du professionnalisme dont fait preuve notre administration municipale, de nombreux enjeux et défis sont à prévoir pour l'avenir, notamment en ce qui a trait au contexte économique actuel, au capital humain et à l'environnement pour ne nommer que ceux-ci. En ce sens, nous demeurerons vigilants face à ces enjeux afin de continuer de favoriser le bien-être global de notre communauté.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe, tant le conseil municipal que les employés municipaux pour leur engagement à offrir un service d'une grande qualité et à répondre efficacement aux nombreuses attentes de nos citoyens.



Francine Létourneau
Mairesse